



CLUB DE VOILE DE MULHOUSE



Assemblée Générale Ordinaire Année 2021

INVITATION

Jean SCHNOEBELEN, Président de l'association Cercle de Voile de Mulhouse a le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Samedi 26 mars 2022 à 17h**, dans la grande-salle de la base de voile, Route de Wittelsheim, 68950 REININGUE.

Ordre du jour (durée max. 1h30) :

- Accueil par le Président des membres et élus
- Approbation du Procès-Verbal de l'AGO 2020
- Rapport moral du Président
- Rapports d'activités 2021
- Rapport financier 2021 - Compte de résultat et bilan 2021
- Rapport des vérificateurs aux comptes 2021
Approbation et quitus des comptes 2021 et Approbation et quitus de la gestion 2021
- Fixation des taux de cotisation 2023
- Vote du budget 2023
- Élection des réviseurs aux comptes 2022
- Élection des membres du Conseil d'Administration. Les membres qui désirent participer au CA, sont priés de faire acte de candidature (cf. ci-dessous)
- Élection des délégués CDV + Ligue
- Enjeux et projets 2023
- Questions écrites préalablement communiquées jusqu'à 5 jours avant la date de l'AG

Le Procès-Verbal à approuver est joint à cette invitation et est disponible sur notre site Web.

Le pass vaccinal sera à présenter (à partir de 16 ans) Le « pass vaccinal » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve de vaccination

Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée de l'AG (le masque ne sera pas fourni par le club).
Pour cause d'épidémie de COVID-19, nous sommes contraints de limiter le nombre de personne dans la salle et de mettre en place les gestes barrières. Aussi, nous vous demandons de venir qu'à une seule personne par famille et de privilégier les procurations.

RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUAIRES

Candidature au Conseil d'Administration : Les membres majeurs actifs, de nationalité française jouissant de leurs droits civiques, adhérents depuis au moins 6 mois désireux de poser leur candidature sont priés de le faire en motivant leur demande, jusqu'à 5 jours avant la date de l'AG, par mail au bureau de l'association (bureau@cvmulhouse.asso.fr) ou par courrier, adressé à : CVM - Route de Wittelsheim 68950 REININGUE. La candidature sera confirmée par retour de mail avant l'AG.

Droit de vote à l'Assemblée Générale : Ont droit de vote à l'assemblée générale, les membres âgés de + 18 ans et adhérents depuis au moins 6 mois le jour de l'A.G. Les adhérents mineurs ont la possibilité d'être représentés par une personne majeure. Un membre ne peut détenir, en plus de sa propre voix, plus de 2 pouvoirs de délégation. Ne pourront être considérés comme valide que les votes exprimés par les membres qui auront émargé le registre de présence, avec la mention le cas échéant des pouvoirs de délégation dont ils sont titulaires.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Jean SCHNOEBELEN, Président

Cercle de Voile de Mulhouse - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 - PROCURATION

M _____

Délègue ses pouvoirs à l'assemblée générale 2021 du 26 mars 2022 à

M _____

Date :

Signature :

Faire précéder votre signature de « **Bon pour pouvoir** »